



Communiqué de presse

Stationnement La Louvière, reprise effective du contrôle en voirie ce 20 mai

La Louvière, 15 mai 2025 – Depuis le 1er janvier 2025, Devllop a repris la gestion et le contrôle du stationnement pour le territoire de La Louvière. Afin d'offrir un service de qualité, l'équipe a été renforcée, les outils ont été modernisés et les logiciels sont devenus plus ergonomiques.



Contrôle en voirie

Auparavant, Devllop avait externalisé le contrôle en voirie. Désormais, l'achat et l'équipement d'un véhicule ANPR permet de reprendre le contrôle du stationnement en voirie. Depuis plusieurs semaines, le nouveau véhicule ANPR et les agents constatateurs effectuent différents tests sur le terrain afin de s'assurer que le dispositif mis en place correspond aux exigences de qualité souhaitées par Devllop. Cette phase de paramétrage prend fin, le contrôle effectif reprendra dès ce mardi 20 mai. Pour rappel, le stationnement en zone bleue reste gratuit durant 2h (ou 30 minutes si panneau additionnel) avec apposition d'un disque bleu sur le pare-brise du véhicule.

Cartes communales de stationnement « Riverain », « Travailleurs », « Étudiant », « Seconde Résidence »

Le site de Devllop reste similaire mais l'interface pour demander/renouveler sa carte de stationnement a été modifiée afin d'être plus ergonomique. Il en va de même pour consulter/contester/payer une redevance.

Chaque détenteur d'une carte de stationnement a, normalement, été contacté par Devllop (e-mail ou courrier postale) afin de vérifier les données personnelles, le statut de la carte communale et la plaque d'immatriculation liée à la carte de stationnement. Si ce n'est pas le cas, le détenteur doit contacter le Service Stationnement de Devllop.

Toutes les cartes communales de stationnement gratuites de type "riverain" et "seconde résidence" ont été prolongées automatiquement pour un an.

Toutes les cartes communales de stationnement annuelles payantes, échues et présentes dans le système sont considérées comme valides jusqu'au samedi 17/05/2025. Il faut donc être en ordre de paiement pour cette date au plus tard. Toutes les autres cartes ne sont plus valables et devront être renouvelées par une nouvelle demande en ligne.

Coordonnées du Service Stationnement de Devllop

Site internet : www.devllop.be

E-mail : stationnement@devllop.be

Guichet d'accueil :

Parking des Fours Bouteilles (face à la gare de La-Louvière-Centre)

11, Boulevard des Droits de l'Homme à 7100 La Louvière

Lundi de 12h à 16h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 10h à 14h